

Chambre d'Assemblée



Redigé en Collaboration.

Religion, Politique, Agriculture, Commerce, Industrie et Colonisation

N

Aiphonse COUTURE

Horloger et Bijoutier

RUE PRINCIPALE,

LE SEUL ENDROIT où l'on peut se procurer des bijoux de toutes espèces à des prix qui défient toute compétition.

VENANT D'ARRIVER, un lot considérable de montres pour dames et messieurs et bijoux les plus nouvelles.

REPARATIONS

Une SPECIALITE à court délai

A COUTURE HORLOGER ET BIJOUTIER.

No. 96 Rue Principale, Hull

Medical Hall

Venant d'arriver au MEDICAL HALL, un excellent choix de Parfums français et américains, importés spécialement pour mes clients. Articles de toilettes et de luxe, une spécialité. Magnifiques cadeaux.

N. B. - Prescriptions remplis à la lettre.

R. A. Helmer, Pharmacien. Rue Principale

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- M. BARRETE. P. H. CHARRON. ANI. PARENT. O. CHLNIER. B. CARRIÈRE. D. CHARRON. M. J. LA VERDURE. A. LABELLE. J. MARTEL. P. DAOST. F. LAROCHE. F. ROUDEAU, Wrightville. Wm. McEWEN

Demandez la marque CARBE ROUGE.

MANUFACTURÉ PAR WM. HOWE, BLOC HOWE OTTAWA.

BILODEAU & RENAUD

Comptables et auditeurs Liquidateurs d'affaires en faillites 15 ST JAMES ST., 15 MONTREAL

Quand vous allez en quelque part, soit en bateau ou en chemin de fer, achetez vos billets à l'avance au bureau du Pacifique, No 154 rue Principale, Hull. Billets vendus pour n'importe quelle station du Canada et des Etats-Unis.

RICHELIEU HOTEL

M. E. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'encourager comme par le passé. L'hôtel est avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés. Les entrées de l'hôtel Richelieu se situent sur la rue Saint-Vincent. L'entrée de la place se trouve à l'angle de la rue de la Paix.

LA VIE FRANÇAISE

Lettre de notre correspondant particulier de Paris

Que d'événements en huit jours ! Et comme on a tort en France de désespérer jamais !...

Les philosophes avaient raison : Tout y arrive.

Comment un tel revirement a-t-il pu se produire cependant qu'au lendemain même du jour où les assemblées de vingt-et-un départements venaient de demander au gouvernement de jeter en prison les écrivains qui réclamaient la révision du procès Dreyfus, ce soit précisément le gouvernement qui fasse cette révision sous la poussée de l'opinion.

Il y a là vraiment de quoi déconcerter et troubler !

Mais l'âme française est ainsi faite. Elle est d'une mobilité sans pareille, elle va volontiers d'un extrême à un autre, s'emballe dans un sens, revient sur elle-même, puis s'emballe de plus belle, — se laissant guider, bientôt par le soupçon et bientôt par les instincts de générosité.

Le soupçon l'avait dominé jusqu'ici ; un événement inattendu lui a fait craindre de s'être trompé, ça été un coup de foudre. Brusquement, du jour au lendemain, la générosité avait repris ses droits.

EN HUIT JOURS.

Cet événement, on le connaît, c'est la découverte du faux du colonel Henry, suivi des aveux, de l'arrestation et du suicide du coupable.

Dire l'émotion qu'il a produite, l'indignation qu'il a soulevée, le trouble qu'il a semé partout est impossible.

En quelques instants, la force des deux partis se trouvait changée. Ceux que l'on traitait en parias élevaient la voix, prenaient l'offensive, obligeaient leurs adversaires à battre en retraite. Une grande partie de l'opinion, sinon toute l'opinion, était venue à eux.

C'était un changement de font subit, extraordinaire, que rien n'avait pu faire prévoir, mais contre lequel on sentait tout de suite que rien ne pourrait prévaloir.

M. Cavaignac cependant ne se laissa pas impressionner par le mouvement auquel il assistait et qu'il avait lui-même déchaîné.

Le général de Boisdeffre lui avait remis sa démission. Il entendait bien de ne pas donner la sienne au Président du Conseil, et surtout ne pas laisser contester l'opinion qu'il avait émise sur la culpabilité de Dreyfus.

En vain, ses collègues du Ministère intervinrent auprès de lui. En vain, ils essayèrent de lui faire comprendre que cette culpabilité paraissait de plus en plus douteuse au public depuis qu'il savait qu'un faux avait été fait pour l'établir. En vain, il s'efforçait de lui démontrer que la seule issue aux difficultés au milieu desquelles on se débattait, était la révision du procès.

M. Cavaignac opposa un refus catégorique à toutes les raisons, déclara que jamais, il ne ferait la plus petite concession sur ce point.

Pendant trois jours on négocia ; pendant trois jours les conciliabules succédèrent aux conciliabules.

Puis, finalement, tout espoir d'entente était devenu impossible, la rupture éclata définitive ; M. Cavaignac à son tour était démissionnaire.

La cause de la « révision » avait triomphé ; les « Dreyfusards » étaient victorieux.

Bon gré mal gré, on allait être obligé de tirer l'affaire au clair.

LE SUCCESSEUR DE M. CAVAIGNAC.

Une inquiétude subsistait néanmoins ; trouverait-on dans les circonstances présentes un homme ayant assez d'autorité et de courage pour prendre la succession de M. Cavaignac.

Les amis de l'ex-ministre étaient sur tous les tons. « Vous verrez, vous verrez, pas un général n'acceptera le Ministère de la Guerre avec la révision. Tous les généraux se solidariseront avec M. Cavaignac. M. Brisson ne pourra trouver comme collaborateur

qu'un civil, et qu'un civil n'ayant aucune qualité pour assumer une aussi lourde tâche. »

Les événements ont démenti ces prévisions.

Deux jours après sa retraite, M. Cavaignac avait un successeur, et ce successeur n'était autre que le Gouverneur militaire de Paris, M. le Général Zurlinden, précédemment Ministre de la Guerre, dans le Cabinet que présida M. Ribot et dont fait partie M. Trarieux.

Ainsi, malgré les prévisions des amis de M. Cavaignac, il s'était trouvé un Général, et non des moindres, pour accepter le portefeuille de la Guerre, malgré la révision du procès Dreyfus.

Tout ce qu'on avait raconté depuis des mois et des mois sur l'opposition systématique de l'armée à cet égard, était donc démenti par les faits.

Il y avait des généraux qui ne croyaient pas que c'était leur faire injure que leur demander de réviser un procès par un Conseil de guerre. Il y avait des généraux qui ne se sentaient pas obligés envers M. Cavaignac au point de ne pas accepter sa succession.

Est-ce à dire que M. le Général Zurlinden ait dès à présent, une opinion sur la question, que son origine alsacienne lui avait fait épouser d'instinct la cause à laquelle tant d'Alsaciens, comme Scheurer-Kestner, Picquart et Labois, se sont intéressés d'autant plus peut-être, que Dreyfus est lui-même Alsacien !

On ne saurait le croire, et la preuve, c'est qu'avant d'émettre un avis, il a déclaré très net à M. Brisson qu'il entendait examiner lui-même le dossier, le fameux dossier ultra-secret, sur lequel M. Cavaignac s'appuyait pour affirmer la culpabilité du condamné.

DOSSIER ULTRA-SECRET.

Que contient donc ce dossier ? Il est assez difficile de le dire d'une façon précise.

Pourtant, ce n'est point trop s'avancer que d'affirmer que les principales pièces qui y figurent, sont d'une part toute une série de cartes d'un rapport d'un ambassadeur étranger, et d'autre part toute une série de cartes télégraphiques adressées par un ex-attaché militaire à une dame de ses amis.

Tout ce qu'on a dit en dehors de cela, n'est qu'une légende dont la valeur ne tardera peut-être pas à se trouver controuvée.

Le nom de Dreyfus figure-t-il dans ces pièces ? Il est impossible de le savoir.

On prétend seulement que sa culpabilité en ressort évidente. Et, ce qu'il y a de curieux, c'est que sur ce point, M. Brisson est d'accord avec M. Cavaignac.

Pour lui aussi, la culpabilité ne fait pas l'ombre d'un doute. Pour lui aussi, elle est incontestable.

— Mon cher ami, disait-il dernièrement à un sénateur qui l'interrogeait, vous pouvez me croire, je vous donne ma parole d'honneur que la crise est là, palpable.

Le malheur est, que depuis le faux du colonel Henry, toutes les pièces sont forcément tenues pour suspectes, et que les affirmations de quelques ministres passés ou présents sont sans effet sur l'opinion.

Ceci est si vrai, que, comme on rapportait le mot de M. Brisson devant deux hommes politiques qui occupèrent de grosses situations, tous deux sourirent avec ironie.

— Oui, fit l'un d'eux, il y a mille pièces au dossier. A la moyenne ordinaire, cela doit bien faire neuf cents faux.

— Oh ! oh ! reprit l'autre, vous faites trop faible mesure. Moi, je parle pour neuf cent quatre-vingt-dix-neuf. Avec la pièce du colonel Henry cela fait le compte.

Qu'il y a quelque exagération dans ces prévisions, la chose est possible. Mais qu'il y ait beaucoup de faux parmi toutes ces pièces, voilà qui est certain.

En serait-il autrement du reste qu'il faudrait savoir jusqu'à quel point ce terrible dossier s'applique à Dreyfus, car il est inadmissible que le colonel Henry ait fait un faux, si ce faux

n'était point nécessaire et que le général Gonse ait encouragé le colonel Picquart dans ses recherches de 1891, si le général Gonse n'avait pas lui-même douté un moment du bien fondé du jugement de 1894.

L'AFFAIRE DE FASHODA

On aurait tort de croire qu'on s'est alarmé outre mesure en France, des difficultés que provoque l'affaire de Fashoda.

L'opinion s'attendait à ce que cette affaire n'allât pas toute seule. Elle se doutait qu'il y aurait des explosions de chautinisme de l'autre côté de la Manche. Elle prévoyait qu'il y aurait dans la presse anglaise des violences de langage et dans les discours des hommes d'Etat Britanniques des menaces peu déguisées, rien de ce qui s'est passé ne l'a donc surpris.

Seuls, les nationalistes ont essayé de profiter de la circonstance pour semer l'ingratitude dans les esprits, seuls, ils se sont efforcés de prendre toutes ces choses au tragique. Mais, en dehors d'eux, on peut presque dire qu'il y a une unanimité à proclamer que si la situation est grave et difficile, elle est loin d'être insoluble.

Nul ne souhaite en réalité une rupture avec l'Angleterre. Si vive que soient les rivalités d'intérêt qui existent entre les deux pays, elles ne sont pas cependant assez fortes, pour qu'on ne sente pas tout ce qu'une pareille éventualité entraînerait de désastres. On entend discuter, on entend négocier, on n'entend pas pousser les choses à l'extrême, et somme toute, il semble bien que si des mots sont parfois lancés un peu inconsidérément dans le débat, de l'autre côté du détroit, on n'y désire pas un plus grand accord impossible. L'Angleterre a pour cela de bonnes raisons et la France aussi.

N'exagérons donc rien, et profitons de ce que les choses restent momentanément en suspens, pour dire un mot des mille incidents qui ont, cette semaine, retenu l'attention à l'intérieur.

La grève du régiment, la grève des employés de chemin de fer, les bruits de coup d'état, l'agitation entretenue dans l'opinion par la présence de nombreuses troupes à Paris, tout cela n'est pas en effet de mince importance, et l'on peut bien pendant quelque temps s'y arrêter.

LA GREVE DU BATIMENT.

Explosons tout d'abord la grève du bâtiment et les péripéties par lesquelles elle a passée. Le conseil municipal de Paris avait fixé, en 1882, pour les travaux de la ville, des tarifs qui furent appelés « prix de série » et qui imposaient aux entrepreneurs chargés de ces travaux, l'obligation de payer à leurs ouvriers des taux variant entre 50, 60 et 70 centimes l'heure, suivant le corps de métier.

Un arrêté du conseil d'Etat intervint peu après, qui enleva à ces tarifs toute valeur légale, la loi ne reconnaissant pas à une municipalité, le droit d'imposer à des particuliers un maximum de salaire.

Les entrepreneurs firent exécuter les travaux, dont ils s'étaient rendus adjudicataires à des taux inférieurs à ceux fixés par la ville, et les prix de série ne furent que rarement payés.

Les ouvriers s'inclinèrent et s'abstinrent de toute protestation. Mais cette année, de nombreux chantiers ayant été ouverts pour la construction des bâtiments de l'exposition de 1900 ; du chemin de fer Métropolitain et du chemin de fer d'Orléans, il arriva naturellement que la demande dépassa l'offre, et que, contrairement à ce qui se passe précédemment, ce fut la main-d'œuvre qui se raréfia.

Les ouvriers se dirent qu'ils ne retourneraient jamais une pareille occasion d'obtenir une augmentation de salaire, et, sans autre raison ils décidèrent la grève.

La ville ne pouvait pas laisser ses travaux en suspens, il fallait qu'ils fussent terminés pour 1900. Il en était de même à l'exposition, elle aussi avait besoin qu'on travaillât sans relâche sur ses chantiers, elle aussi ne pouvait pas envisager sans crainte la perspective d'un chômage prolongé. On s'entendit donc auprès des entre-

preneurs. La ville les menaçait d'exécuter directement les travaux qu'elle leur avait concédés. Les entrepreneurs s'inclinèrent, et promirent de payer à leurs ouvriers les « prix de série ».

Cette décision amena immédiatement une détente ; et aussitôt de nombreux terrassiers et maçons reprirent le travail, malgré les efforts par certains pour susciter de nouveaux conflits et entretenir l'agitation.

LES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER.

C'est alors que le syndicat des employés de chemin de fer intervint et décida par 12 voix contre 11 et une abstention, que dans toutes les gares et sur toutes les voies ferrées, le travail devait cesser. Cette division était particulièrement grave, car, le personnel des chemins de fer se mettant en grève, la vie nationale se trouvait en quelque sorte paralysée. Elle l'était d'autant plus, que jamais on n'a reconnu à ce personnel tout spécial, qui est en quelque sorte dans les mêmes conditions que le personnel des administrations de l'Etat, le droit de se faire grève.

Des perquisitions furent donc opérées au siège du syndicat des employés de chemin de fer, pour savoir s'il s'était conformé à toutes les exigences de la loi. On ignore encore le résultat de ces perquisitions, mais il est d'ores et déjà certain que, malgré toutes les intrigues ourdies pour décider les employés de chemin de fer à cesser le travail, ceux-ci resteront à leurs postes. On pourrait déjà l'espérer quand on savait que la grève avait été votée par 12 voix contre 11 et une abstention.

On peut en être tout-à-fait convaincu, maintenant qu'on connaît les mesures prises par le gouvernement.

LES BRUITS DE COUP D'ETAT

Reste une troisième question : la question du « Coup d'Etat ».

Celle-ci est plus grave en apparence, mais en apparence seulement, — car un coup d'état dont on parle à l'avance, est rarement un coup d'état réalisable. Donc, le bruit s'est répandu que quelques généraux et un certain nombre d'hommes politiques s'étaient concertés pour tenter samedi, 15 octobre, un coup de force contre le gouvernement. Des dépêches auraient été saisies établissant toute la trame de ce complot. En outre, on aurait appris que l'un des généraux conjurés avait fait plusieurs voyages à l'étranger depuis quelque temps au cours desquels il se serait concerté avec le prince Napoléon.

Enfin, la date du 15 octobre aurait été adoptée parce que, ce jour-là, le ministre de la guerre, devait être absent de Paris, et que le Président de la République ne devait pas y être encore rentré.

Les renseignements alarmants ne se sont ni conjurés ni démentis. Une note du ministre de la guerre dit bien qu'il n'y a rien de vrai dans tout cela. Mais au ministère de l'Intérieur, d'où aurait dû logiquement émaner cette note, on reste silencieux. La vérité paraît être qu'il y a bien eu des tentatives faites pour amener des officiers à se lancer dans une aventure en faveur des prétendants, mais que ces tentatives n'ont pas abouti. On ne se décide pas si facilement à faire un coup d'état, c'est un trop gros risque. Et ce qui a été possible il y a un siècle et un demi siècle, le serait difficilement aujourd'hui.

Les temps ont changé et les hommes aussi.

Le moment ne tardera pas du reste où nous serons fixés sur routes ces histoires. Le mieux qu'on ait à faire consiste donc à n'y attacher pas trop de poids, sans trop les dédaigner.

HENNRAT & DESACHY.

29, rue Le Paletier.

Pas d'aujourd'hui

Que la réputation de BAUME RHUMAL pour les affections de la gorge et des poumons s'est établie. Mais depuis sa découverte sa réputation n'a cessé de s'accroître dans des proportions prodigieuses.

DEPART

DU PLUS GRAND MAGASIN D'OTTAWA

Est maintenant largement ouvert.

Il n'y a pas un seul article sur le plancher dans notre département de meubles qui ne veuille pas dire une économie aux acheteurs.

NOS SETS DE SALONS

En frêne bien bûrré en brocade et plushe rempli de ressorts, cinq morceaux pour \$11.75.

NOS SETS DE SALON

Fini en franche, notre propre travail, couvert avec tapis américain tapestrie pour \$18.00

NOS SETS DE CHAMBRE A COUCHER.

En bois dur solide, grand miroir avec poignées en cuivre aux tiroirs, et étagère au bureau de toilette pour \$7.

NOS TABLES D'EXTENSION

En bois dur style antique, six pieds de long avec ornements pour \$3.25

NOS CHAISES DE SALLE A DINER

En bois dur, style antique, avec dos haut très forte (prix régulier 75 ets) pour 50 ets.

Enfin tous les articles dans ce département démontrent plainement que c'est des bargains.

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Essayez notre thé Japon à 25 cts la livre il est aussi bon que n'importe quel thé de 35 cts la livre que vous payez ailleurs.

Bryson, Graham & Cie.

Coin des rues Sparks & O'connor. OTTAWA.]

MAGNIFIQUE OCCASION

Une magnifique occasion est toujours bonne à saisir, aussi nous ne devons rien négliger pour en profiter.

Un beau piano, en acajou, du nom de Schiedmayer & Sohne, dont la manufacture est à Stuttgart, Allemagne, et qui a obtenu les premiers prix à diverses expositions, entr'autres à celles de Wustenberg, où il a obtenu une médaille d'or, à Paris et à Londres, est à vendre à un bas prix, vraiment extraordinaires. La personne qui le possède est obligé de le vendre pour cause de départ.

S'adresser à H. N. LaCroix, 122, rue Wellington, Hull

La Vente de limites de bois

L'hon. M. Parent, ministre des terres de la Couronne et ses collègues du ministère se montrent enchantés des résultats obtenus de la vente de limites de bois.

Les limites de bois ont obtenu des prix inconnus jusqu'ici dans notre province. Dès que nous aurons les chiffres officiels, dit le Soleil nous reviendrons sur ce sujet pour expliquer les causes du succès du 26 et donner à nos lecteurs de plus amples détails.

En attendant nous pouvons toujours dire qu'il est heureux de constater que ces limites à bois qui se donnaient pour des prix nominaux, deviennent de plus en plus recherchées ce qui démontre le développement constant de certaines industries dans notre province.

Le "Chronicle" constate que les prix obtenus à la vente des limites à bois sont les plus élevés que l'on ait obtenus jusqu'ici.

La vente des limites à bois remporte \$135,000.

L'Exposition de 1900

ET LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE PARIS.

En dehors de subvention municipale pour l'Exposition de 1900 qui s'élève comme on le sait, à 20 millions la ville de Paris doit assurer sa participation à cette exposition en tant qu'exposante.

Pour l'Exposition de 1889, cette participation avait été fixée à 700,000 fr. M. Bouvard directeur des services d'architecture, évalue la dépense pour l'Exposition de 1900 à 1 million, 400,000 fr.

Sur cette somme 600,000 francs seront affectés à la construction d'un pavillon de la Ville, et le reste à la préparation des documents et objets à exposer par les divers services municipaux, etc.

En addition de ce crédit, viendra s'ajouter la provision destinée aux fêtes qui seront données pendant l'Exposition. On a dépensé de ce chef, en 1889, environ 1,700,000 francs. De plus il y aura divers travaux de voirie à exécuter aux abords de l'Exposition, l'avenue de Breteuil et l'avenue Alexandre III, qui entraîneront une dépense de 230,000 francs.

Il est probable, en outre, que de même qu'en 1889, une allocation supplémentaire de dix pour cent sera accordée pendant les six mois de l'exposition, aux agents des services de la ville dont le traitement annuel ne dépasse pas 2,400 francs, ainsi qu'aux employés et professeurs dépendant de l'enseignement dont le traitement n'est pas supérieur à 1,200 francs. Un crédit supplémentaire d'environ 2 millions devra être ouvert à cet effet.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Tablettes "Laxative Pimento-Quinine." Prix 25 centes, rendu si elles ne guérissent pas.

A LA CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ EN FRANCE ET AU CANADA

PAR A.-D. DE CELLES

"Il y a cent ans, la France brisait avec les traditions de la monarchie absolue, édifiée par Richelieu et Louis XIV, pour se donner des institutions nouvelles, conformes aux idées de liberté propagées par l'école philosophique.

"A la même époque, un rejeton de la vieille France, violemment arraché aux bras de sa mère, laissée naguère à demi morte sur la terre du Canada, relevait la tête et se croyait assez fort pour partir lui aussi à la conquête de la liberté. M. DeCelles recherche comment la France au lendemain de débuts si pleines de promesses décevantes, s'est engagée dans l'engrenage d'évolutions politiques, les uns cherchant à s'établir sur le terrain mouvant des décombres laissés par les autres, sans pouvoir se flatter d'être sortie à l'heure présente de cet état critique; il recherche pareillement comment une poignée de Français canadiens sont arrivés, pendant le même intervalle, à la jouissance complète des libertés politiques à travers les vicissitudes de maintes batailles, sans autres armes que celles qu'ils ont arrachées à leurs vainqueurs.

L'étude de M. DeCelles forme le huitième fascicule de la Bibliothèque Canadienne, qui sera livré aux souscripteurs vers le 15 octobre.

On pourra se le procurer en envoyant 15 centes à l'éditeur, M. Pierre-Georges Roy, Lévis.

Pourquoi il est si recherché

Rien d'étonnant que le BAUME RHUMAL soit si recherché, quand on considère les cures innombrables qu'il a opérées dans les cas de consommation. 25c. seulement. 129

L'EDEN

NOVEMBRE

Le soleil meurt, le ciel se brouille, L'hirondelle a fui nos climats. Aux bois muets se met la rouille, Et voici venir les frimas.

Dans les vallons et les montagnes On n'entend plus les amoureux, Egayant les belles campagnes De leurs accents doux et joyeux.

Dans nos jardins, c'est l'hécatombe. Des feuillages de pourpre et d'or Qui tourbillonnent sur la tombe Où l'automne engourdi s'endort.

Sous les cieus noirs les cloches bélent, Et leur voix tristes à mourir Aux vivants oublieux rappellent Qu'il est des défunts à fleurir. . . .

Plus de rayon et plus de flamme; Adieu les jours ensoleillés! Que le cœur plein d'espoir acclame! Adieu les chants émerveillés!

Les oisillons au creux des branches Ont tu leurs concerts langoureux Scandant de leurs roulades franches La romance des amoureux.

Et dans nos bois privés d'ombrages Troublant la paix et le repos Coussant ces oiseaux sauvages, Les noirs et lugubres corbeaux.

REponses AUX CORRESPONDANTS

Lotus - Baron de Flandre -

Soyez le bienvenu M. le Baron, et souffrez que les fleurettes de l'Eden vous présentent leurs hommages.

Vous aimez l'automne, Monsieur, parce qu'il est le plus compatible à votre état d'âme, je vous comprends.

Vous avez souffert et souffrez encore! cruaudé du destin; mais votre mal est-il sans remède, n'y a-t-il pas un calmant qui pourrait en adoucir l'acuité?

Si Monsieur, si l'épanchement, la confiance, sont des adoucissements, et vous avez pris le bon chemin pour vous conduire.

Nos fleurettes, sympathiques comme elles le sont, aux souffrances d'autrui, chercheront à cicatriser cette plaie, béant qui vous fait tant souffrir, car, en souffrant ensemble vous souffrirez moins.

Moi, qui exérais l'automne et le vouait aux géonies, qui par ses pluies torrentielles étaient capable de nous faire croire que le Ciel a des peines de cœur, je lui reprends un antipathie prononcé, parce qu'il a donné à l'Eden un beau jour, celui de votre arrivée.

Nous reviendrez-vous M. le Baron? espérons-le, car votre présence au milieu de nous rehausse notre mérite, et puisque vous avez dignement descendu à venir jusqu'à nous, comptez sur notre entier dévouement pour vous donner des jours meilleurs.

Giroflée Sauvage -

Les Sept Sages de la Grèce sont sept Grecs qui se sont illustrés au VIème siècle avant Jésus-Christ.

Voici leur nom: Thalès, Solon, Bias, Chilon, Cléobule, Pittacus, Périandre.

Ils s'occupaient surtout de morale et de politique. Thalès fonda une école connue sous le nom d'école Ionienne; il admettait comme principe matériel des choses l'eau ou l'éther liquide et ajoutait un principe moteur; l'esprit.

Solon, le deuxième des sept sages et le législateur d'Athènes. Dans sa jeunesse il s'était livré au commerce mais il le quitta pour l'étude de la politique et de la philosophie. Il parcourut une grande partie de la Grèce, et à son retour fut nommé archonte et souverain législateur d'Athènes, qui déchira la guerre civile. Après avoir reformé la constitution de l'Etat et obligé les Athéniens à observer ses règlements pendant cent ans, il s'éloigna de sa patrie, où il ne revint que pour la requitter afin de ne pas être témoin des désordres qui l'affligeaient.

Bias se livra de bonne heure à l'étude de la philosophie sous le point de vue morale et politique. Diogène, Laërce, Plutarque, Stobée nous ont transmis les mots et les sages maximes qu'on attribue à ce philosophe. C'est Bias qui, se mettant à la tête des émigrants après la conquête de l'Ionie par Cyrus dit à ceux qui s'étonnaient de le voir abandonner gaiement sa fortune et ses effets précieux "Omnia mecum porto" je porte tout avec moi. Chilon vivait vers l'an 600 avant Jésus-Christ. Il mourut de joie en voyant son fils couronné aux jeux olympiques. Cléobule fils d'Evagoras fut contemporain et ami de Solon. Il mourut vers l'an 560 avant J. C.

Quant à Pittacus, je puis vous dire qu'il est né à Mytilène, et fut tyran de Corinthe, vivait 575 ans avant J.-C. Mais il ne faut pas prendre le mot "tyran" dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Dans ce temps-là "tyran" signifiait gouverneur.

Myosotis.

Méfiez-vous de l'imagination, gentille amie. Je la compare à une belle flamme qui éclaire, qui vivifie une intelligence lorsqu'on la nourrit discrètement, mais, si on lui donne trop d'aliments, elle devient un feu de joie qui embrase la maison, et l'incendie en laissant derrière lui de la cendre et des scories. Efforcez-vous de gouverner la flamme avec sagesse, mais méfiez-vous des feux de joie.

Belladone -

Ayez un peu de philosophie, pratique charmante Belladone, c'est là une base sérieuse pour le bonheur et la seule philosophie qui me paraisse avoir le sens commun.

Marguerite -

La combinaison la plus usuelle consiste à marquer dans un trousseau le linge à usage personnel de la femme, à l'initiale de son prénom et à celle du nom de son mari; tout le reste aux deux initiales de son mari.

Sousis -

Le présent fait à l'occasion d'un mariage est envoyé quelques jours avant la célébration de celui-ci avec la carte de visites de la personne qui l'envoie; si le présent est offert à la mariée, on l'adresse au domicile des parents de celle-ci, dans le cas où le présent est fait au jeune homme, on l'adresse au domicile de celui-ci.

Les correspondants des deux sexes sont invités à répondre.

Un nom de fleur est exigé.

QUEL SAISON PREFEREZ-VOUS

Lotus (Baron de Flandre)

Da saison que je préfère c'est l'automne, c'est celle-là qui répond la mieux à notre état d'âme.

Une à une tombe les feuilles. Une à une aussi sont tombées, tombent ou tomberont nos illusions.

La pluie fine, fine, nous arrive glaciale et notre âme s'enlève aussi sous les réalités de la vie aux aspérités de laquelle sont venus se briser les pauvres ailes de nos rêves.

Le vent fait frissonner les arbres, il fait tomber les branches, il fait rouler en tourbillon les feuilles mortes.

Oh! s'il pouvait ainsi faire frissonner nos cœurs, en arracher bien des pensées qui le troublent et s'il pouvait disperser des rêves mauvais et des choses malsaines qui auraient besoin de mourir.

Oh! s'il pouvait arracher, broyer, briser, ôter le peu de sang qui nous reste et nous laisser exsangue jouir du grand repos des cœurs qui ne battent plus.

Où, l'automne c'est la saison de celui qui souffre et qui a souffert, et c'est parce que j'ai souffert que j'aime l'automne et pareil à Musset l'immortel, le grand, le beau poète, je me nourris du destin des pélicans.

Laurier

La saison des frimas et des neiges est la reine des saisons. L'hiver, c'est le coin du feu avec ses somnolences et ses rêveries; c'est la visite intime entre deux chapitres du roman à la mode; c'est le théâtre, c'est le bal, c'est le concert, c'est le moelleux coupé qui vous promène.

Oh! j'aime à voir à la portière des équipages, les muscaux effilés des levrettes frissonnantes sous leur pélerine armoriée. En avant, le cocher avec ses favoris de diplomate et ses fourrures de boyard; derrière, debout sur un ressort, frisé comme une salade et sautillant comme un pautin, le groom, un quart d'homme en bottes molles! D'éblouissantes toilettes, des saluts, des sourires, et plus loin un cantonnier incliné sur sa pelle, adoucissant la route aux chevaux anglais.

La neige est une surprise atmosphérique, une galanterie du ciel, c'est le traîneau au cou de cygne, au joyeux grelots, au fouet claquant.

Le froid, c'est le patin et la gracieuse arabesque tracée sur le cristal, rapide comme une fusée.

Pour moi, l'hiver est un jouet atmosphérique, un défi jeté à la nature, un triomphe remporté sur les éléments.

Pour moi, les saisons sont interverties, confondues, maîtrisées, je fais mentir le baromètre et je me moque du calendrier. Tout autre, hélas! est l'hiver du pauvre. Pour lui, c'est le froil, c'est la faim, une recrudescence de misères, tout un cortège de tourments. Ici, le luxe qui brille et la vie qui s'épanche; là, le silence et la tristesse, le découragement, la pauvreté, qui suante les murs, des enfants qui s'étiolent entre un père sans travail et une mère sans espoir. . . .

Je m'insisterai pas sur ces plaies qu'un sentimentalisme ambitieux et hypocrite se plat, trop souvent à étaler sans songer un instant à les guérir; sur ces larmes qu'il ne sèche point,

mais qu'il laisse couler et qu'il exploite pour les besoins de systèmes troupeurs.

Je dirai seulement, soulageons la misère, donnons un peu de bien-être à ces pauvres déshérités.

" Qui donne au pauvre ici-bas prête à Dieu! "

Autre question pour la semaine prochaine.

Quel est votre art favori?

AUX CULTIVATEURS

"Si le Cultivateur connaissait son bonheur."

Combien il avait raison le célèbre poète romain Horace, de chanter les louanges du travailleur du sol, de l'agriculture et des plaisirs champêtres. Oui, mes amis, si le cultivateur connaissait toute la grandeur de son état, la beauté de son rôle social, et l'influence qu'il exerce sur la prospérité de son pays, combien il chérirait son lopin de terre, son "homestead," qu'il arrose de ses sueurs, et d'où il retire par son labeur journalier tout ce qui est nécessaire à nourrir sa famille, et à acquiescer cette aisance qui fait de lui véritablement le citoyen heureux par excellence.

L'agriculture et l'industrie sont les deux mamelles du pays, disait un grand ministre français sous Henri IV. Rien de plus juste, de plus vrai surtout dans notre pays où 60 pour cent de la population s'adonne aux travaux de la terre et vit de l'agriculture. Aussi le cultivateur doit aimer le sol que fait vivre.

De plus la ferme n'est elle pas le meilleur endroit où un homme puisse élever ses enfants? Le cultivateur est un privilégié, nous le répétons et il peut s'en donner la peine, donner à ses enfants des habitudes d'ordre et de travail et en faire des hommes qui seront vraiment utiles à leur patrie.

Sur la ferme, l'enfant comprend de lui-même qu'il lui faut travailler à la prospérité commune; il comprend aisément que le travail est nécessité de la vie, que le sol le plus riche, sans culture, ne produit rien et que l'homme le mieux doué trahira jusqu'à la tombe une vie désœuvrée, s'il ne donne à ses facultés l'exercice du travail. Eh est il de même pour les chefs de famille dans les grandes villes et les villages? Certes, non, car c'est dans les centres populeux que l'on trouve le plus de jeunes gens désœuvrés, dissolus et inutilisés à la société.

Il ne peut être autrement, car si, sur sa ferme, l'enfant travaille constamment sous l'œil paternel le fils du citadin et le plus souvent obligé de laisser chaque jour la maison de son père pour gagner sa vie et aider à sa famille.

Une preuve de ce que nous avançons, c'est l'immense majorité de nos hommes d'Etat, de ceux qui se sont rendus célèbres, soit dans le Clergé, soit dans la littérature, viennent de campagnes. Quatre vingt dix pour cent de ces grands hommes sont des fils de pauvres cultivateurs. Cette considération, savoir la facilité qu'a le cultivateur de bien élever sa famille, de lui inculquer l'amour du travail, ne doit-elle pas engager ce dernier à chérir sa terre de plus en plus et ne jamais s'en séparer.

La terre en mère aimante, donne l'abondance qui la cultive et l'arrose de ses sueurs. Travaillez donc, cultivateurs, emparez-vous du sol, établissez vos enfants autour de vous, qu'ils aient votre exemple et lorsque vous partirez pour le grand voyage, d'où ne revient pas, vous aurez laissé derrière vous une grande et magnifique œuvre plus sûre et plus durable que celle des grands de ce monde; vous aurez assuré l'avenir de vos enfants, vous en aurez fait de bons et utiles citoyens.

JEAN PIERRE.

Les Pilules Cardinales

Sont en vente partout à 50 centes la boîte

Dépot général: Dr. Ed. Morin & Cie., 48, Rue St. Pierre, Québec.

LE CANARD

Le seul journal humoristique et caricaturiste publié en français au Canada. Vingtième année d'existence. Parfaitement indépendant des partis politiques, blaguant tous les travers, disant sa façon de pensée et ayant toujours le mot pour rire. Quatre caricatures toutes les semaines. Abonnement, 50 cts par année. Prix du numéro, 1 ct. A l'adresse: Le Canard, Montréal.

En toute Justice

Chacun reconnaît volontiers que pour la toux, le rhume, la grippe la bronchite, la coqueluche, aucun remède ne peut être comparé au BAUME RHUMAL.

POLYNICE OIL

REMEDE FRANCAIS

A l'usage externe, connu de l'univers entier pour son efficacité merveilleuse et incontestable.

Adopté dans les Hôpitaux de Paris, Europe et Etats-Unis.

Guérison Pour: Phumatisme, Lumbago, Névralgie, Dyspepsie et autres maladies inflammatoires.

VILLE DE MONTREAL, CANADA. EXPERIENCES FAITES A L'HOPITAL CIVIL.

Il me fait plaisir, après m'être rendu compte de l'efficacité physiologique et thérapeutique de Polynice Oil de lui donner mon attestation d'une manière consciencieuse.

En maintes et maintes circonstances depuis l'automne dernier j'ai assisté à l'application de Polynice Oil, soit dans le cas de rhumatisme, d'inflammation de poumons, dyspepsie, etc., et vraiment, tout médecin que je suis, je dois m'incliner et dire bien sincèrement que j'ai été chaque fois émerveillé de l'efficacité si prompt et de la cure radicale des maladies ci-haut mentionnées.

Je dois dire en outre que cette spécialité si efficace n'a aucun effet délétère quelconque.

(Signé) DR NAIRNE BLACKBURN, Médecin de l'Hôpital Civil, Montréal.

Colonel Hughes, chef de police, Montréal—Je puis recommander Polynice Oil aux personnes atteintes de rhumatismes. J'ai pu me rendre compte personnellement de son efficacité que je ne saurais trop louer.

(Signé) G. HUGHES, Colonel.

Le Dr Gadbois, rue Cadieux, Montréal, dit:

Les nombreux cas de rhumatisme et d'autres maladies que j'ai vu guérir par Polynice Oil me permettent de dire que cette nouvelle découverte médicale française n'a pas besoin de recommandations. Elle se recommande d'elle-même par son efficacité, et lorsqu'elle sera mieux connue, sera employée dans presque toutes les maladies.

M. Charbonneau, hôtelier, coin des rues Fortier et Cadieux, Montréal: Qu'il me suffise de dire, comme je suis prêt à l'attester sous serment, que je

Envoi franco par la Poste contre 50 centes en mandat-poste.

DR. A. ALEXANDRE, Spécialiste de Paris,

1218, G St, N. W. Washington, D. C.

Exiger sur chaque flacon le nom de l'adresse ci-dessus, il se fait et se vend beaucoup d'imitations. Prière de les signaler Récompense.

CORRESPONDANCE

Au journal LE SPECTATEUR

Monsieur le Rédacteur,

Une vingtaine de colons établis dans le cours de l'année aux cantons de Hincks et de Denholm, viennent d'écrire une lettre à Monsieur Charles Schubb de Kazubazua, dans laquelle ils demandent, ainsi qu'au Dr St Paul, de vouloir bien remonter notre dévoué député Monsieur C. B. Major, de l'argent qu'il a bien voulu leur obtenir du gouvernement.

Cet argent les a aidés à ouvrir un chemin qui leur facilite une sortie de la région où sont situés les lots qu'ils ont choisis et qu'ils habitent présentement avec leur famille.

Aucun d'eux ne regrette la vie mouvementée des villes, vie, qui n'a de jouissance que pour le riche et dans laquelle le pauvre n'a en partage que des tourments moraux et physiques, à moins d'être d'une insouciance blâmable sur l'avenir de sa famille.

Dans leurs petits chantiers ils se sentent indépendants, heureux. Nous sommes des rois, disent-ils!

Chacun se dit, le bon Dieu m'a donné, la volonté, la force et la Santé, avec ces trois dons et le secours de sa Providence je réussirai à faire le bonheur de tout ce que j'ai de plus cher en ce monde, ma famille.

Ils ont pour la plus part quelque défrichement de fait, qui, le printemps prochain pourra être semé en blé et en mélange. Sans compter le jardin dont la femme et les enfants prendront soin.

Il est d'habitude quand on fait du bien à quelqu'un que ce bienfait soit bien vite oublié.

Aussi ce sentiment de gratitude envers Monsieur le député C. B. Major est-il bien remarquable. La reconnaissance est une chose tellement rare qu'il est bon de ne pas laisser ignorer qu'elle n'est pas tout à fait morte et qu'elle trouve encore accès dans le cœur du vrai Canayen.

C'est pourquoi, je m'empresse de vous prier de vouloir bien donner place à ces quelques lignes dans votre estimable Journal.

Votre obligé C. S. P.

L'ART MUSICAL

SOMMAIRE DE L'EDITION D'OCTOBRE PORTRAITS: —Arthur Coquard, MUSIQUE: 8 pages, Curious Story, pour piano, de Stephen Heller, et une romance française, Bonjour Suzon! de J. Faure.

Le texte comprend, en outre de 12 pages de matière intéressante, d'Europe et d'Amérique qui tiennent le lecteur au courant du mouvement musical dans les centres artistiques européens et américains.

L'abonnement pour le Canada et les Etats-Unis, est de un dollar par an pour une centaine de pages de musique choisie qui vaut à elle seule une vingtaine de dollars.

Il y a une romance française dans chaque numéro. Adresser les abonnements à L'ART MUSICAL, Montréal.

Guérison d'un enfant de 2 ans

Par le VIN MORIN Creso-Phates

DR ED. MORIN & CIE, Québec.

Messieurs,

Mon petit garçon âgé de deux ans était atteint d'une bronchite très sévère et il était devenu si maigre et si faible que sa mère et moi étions dans la décoloration de le voir dépérir. Heureusement que la Providence vint à notre secours en nous faisant voir dans un journal le témoignage d'un homme que nous connaissions bien et qui avait employé le Vin Morin Creso-Phates dans un cas semblable à celui de notre enfant.

Nous essayâmes votre remède et nous sommes heureux de vous dire les bons résultats constatés depuis quelques jours chez notre cher petit enfant qui, de maigre et chétif qu'il était, est déjà bien revenu à la santé, et nous remarquons qu'il commence à engraisser.

Si nous n'avions eu votre Vin à la Crésote de Hôte, il est bien certain que nous n'aurions plus d'enfant aujourd'hui.

Votre tout dévoué, OLIVIER LESPÉRANCE, NICOLET

UNE MERE DESOLEE

Elle avait épuisé sa santé en soignant son enfant mourant

L'anémie, suivie de douleurs névralgiques, avait brisé sa constitution. Sa guérison ne laissait guère d'espoir à sa famille.

De l'Entreprise, Bridgewater, N. E. :

M. et Mme James A. Diehl, qui demeurent à un demi-mille de Bridgewater, jouissent de la haute estime d'un nombreux cercle d'amis. Mme Diehl a passé par une pénible maladie dont elle a dernièrement fait connaître les détails à un reporter de l'Entreprise, dans les termes suivants : Ma santé commença à s'affaiblir au printemps de 1896. Outre mon ouvrage ordinaire j'avais soin, nuit et jour, d'un enfant malade. Dans l'espoir de lui sauver la vie, je m'imposai une fatigue excessive sans me soucier du tort que je causais à ma propre santé. Je perdis mon enfant et je me rendis compte de mon épuisement qu'après sa mort. Peu après je fus atteinte dans l'épaule de douleurs névralgiques, qui descendirent dans le côté droit et s'y fixèrent au bout de trois semaines. Ce mal de côté empirait tellement que je ne pouvais plus sortir du lit. A cette maladie locale venait s'ajouter la mélancolie, et je maigrissais à vue d'œil. Ma famille me croyait en danger ; je restai au lit plusieurs semaines, qui me paraissaient des siècles. Il m'est impossible de peindre les tortures que j'endurais. Un médecin très habile me donna des soins continus. D'après lui mon cas d'anémie et de névralgie générale était le plus désespérant qu'il eût jamais vu. Quelques semaines plus tard il réussit à me faire sortir du lit, et quelques temps après je pouvais faire quelques légers travaux de ménage. Mais je n'étais plus que l'ombre de moi-même ; l'appétit était pauvre ; la douleur désespérante dans le côté subsistait toujours et s'étendait même au cœur et aux poumons, pénétrant comme une laque qui traverse la chair. Tous les trois ou quatre jours je devais appliquer de l'huile de croton ou des vésicatoires sur la poitrine, et je toussais beaucoup. Tout le monde était d'avis que j'étais poitrinaire. De mon côté je voyais arriver ma fin, je m'attendais d'un jour ou l'autre à être enlevée par la maladie de cœur. Pendant toute ma maladie je n'avais songé à faire usage d'autres remèdes que de ceux prescrits par mon médecin. Un jour il m'arriva, en parcourant l'Entreprise, de lire l'histoire d'un cas de guérison par les Pilules Roses du Dr. Williams. Comme ce cas présentait une certaine ressemblance avec le mien, je me mis à lire et à relire l'article qui me revenait toujours à la mémoire, malgré mes efforts pour le chasser de ma pensée. Je finis par demander à mon médecin si ces pilules pouvaient me faire du bien. Il me considéra un instant et répondit : "Vous ne ferez pas mal d'essayer ; je crois qu'elles font du bien inattendu dans certains cas ; après tout, si elles ne vous guérissent pas elles ne vous feront pas de mal." Cette remarque m'ouvrit la porte de la vie, car s'il avait dit "non", je n'aurais pas pris les pilules. Après en avoir épuisé deux boîtes, je sentis du mieux, l'appétit revint et les douleurs dans le cœur et la poitrine se calmèrent. La toux était moins forte, je continuai jusqu'à six boîtes ; et, pour abrégé une longue histoire, j'avais regagné le terrain perdu : bon appétit, bonne humeur, plus de souffrance, assez de vigueur pour faire mon ouvrage sans me fatiguer. Depuis lors je suis bien portante et j'ai la ferme conviction que les Pilules Roses du Dr. Williams m'ont sauvée de la mort et m'ont rendue à ma famille. Je suis toujours prête à faire l'éloge de ce remède, et je prie tous les jours le bon Dieu de bénir celui qui l'a découvert.

Le rhumatisme, la sciaticque, la névralgie, la paralysie partielle, l'ataxie locomotrice, le mal de tête nerveux, la prostration nerveuse et les maladies provenant des humeurs

dans le sang, telles que la scrofule, l'erysipèle chronique, etc., disparaissent toutes devant un traitement raisonnable par les Pilules Roses du Dr. Williams. Elles donnent le teint rose de la santé aux visages pâles et blêmes et reforment complètement la constitution. En vente chez tous les marchands, ou envoi franco par la poste, à 50 cts la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, en s'adressant à The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas persuader d'accepter des contrefaçons.

NOTES DE HULL

—M. Conway, auditeur du C. P. R. est actuellement à Hull par affaires.

—M. Etienne Deslauriers du Désert, était à Hull ces jours derniers.

—MM. Chs et Thomas Desmairais et Jos. Lemieux sont partis hier pour Kazubzua.

—M. Paris, agent de la station du C. P. R., sera remplacé prochainement par M. Jordan.

—M. J. E. A. Robillard, chef des opérateurs du C. P. R.; division de Montréal était à Hull, hier.

—Demain, premier vendredi du mois, aura lieu à l'église paroissiale l'exercice de la Gard'honneur.

—Demain soir, aura lieu à la salle de M. P. H. Durocher, la présentation à M. e chef Génesis.

—M. H. Roy est revenu hier de Maniwaki. Il est parti pour Québec le même soir.

—M. J. A. Binet a été nommé récemment agent pour La Presse de Montréal.

—Nos remerciements à l'échevin Helmer pour l'envoi d'un magnifique morceau de Chevreuil.

—M. John Hull et sa famille du Témiscamingue étaient de passage à Hull ce matin en route pour Holyoke, Mass.

—M. W. F. Scott, son frère John, M. l'échevin R. A. Helmer, le shérif Wright et M. G. C. Wright sont de retour d'une excursion de chasse sur la Gatineau.

ON DEMANDE pour le Canada un dépositaire ou un agent général.—Monopole de la vente "Polycline Oil" spécialité médicale admise dans les hôpitaux des Etats-Unis et très avantageusement connue au Canada. (Voir aux annonces.) Caution en garantie exigée cinq cent dollars. Position d'avenir, fortune assurée.

Dr Alexandre, Spécialiste de Paris, 1218 G St. N. W. Washington, (D. C.)

NOTES POLITIQUES

Le parlement fédéral sera convoqué pour la fin de janvier ou le ler de février.

Les autorités civiles ont désigné le 24 novembre comme jour d'actions de grâces pour toute la Puissance

Il est à peu près certain que la rentrée des chambres provinciales n'aura lieu que dans la deuxième semaine de janvier.

Le lieutenant-gouverneur Forget sera à Québec le 12 novembre, pour la réception de lord Minto, notre prochain gouverneur général.

NECROLOGIE

M. Joseph Paillé, boulanger, qui s'est fait broyer un bras dans les machineries, chez M. Slyn, Ottawa est mort mardi à 6 1/2 hrs. p. m. après l'amputation de son bras.

On l'endormit pour l'opération pour ne plus se réveiller.

M. Joseph Paillé, qui est à peine dans la vingtaine a quitté ses amis après deux jours de souffrances atroces. L'espérance d'une guérison sans amputation lui donna la force et le courage d'endurer ce qu'il a souffert.

Finalement la science ne pouvant triompher, elle fit un dernier effort, il fut fatal.

Tous ceux qui l'ont connu lui donneront une prière, car il l'a mérité.

Il laisse pour déplorer sa perte un frère en larmes, d'autres parents et des amis qui le regretteront longtemps.

REGUESCANT IN PACE

Broma

Puissant tonique pour les personnes faibles.

C'est un reconstituant du sang et des nerfs.

INVENTIONS NOUVELLES.

Nous donnons plus bas la liste de nouveaux brevets d'invention récemment accordés par les Gouvernements Canadien et Américain, par l'entremise de Messrs. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Noew York life, Montréal, et publiés par eux pour le bénéfice de leurs Clients.

CANADA

61,444—Jas. W. Berthour, & Geo. Watt, Winnipeg, Man.—Arrête porte. 61,448—L. E. Patenaude, Napierville, P. Q.—Appareil de propulsion pour bateaux à vapeurs.

61,514—Robt. Hetherington & Jas. G. Hunter, Winnipeg, Man.—Appareil pour retenir les chassais à guillotine à n'importe quelle hauteur.

ETATS-UNIS.

610,300—Nap. Fournier, St. Germain de Grantham, P. Q.—Semoir et herse combinés.

610,548—E. Alfred Manpy, Beauharnois, P. Q.—Ecluse.

611,447—W. J. Querry, Nantaimo, B. C.—Râpe.

611,735—Geo. Heon, Ste. Anne du Sault, P. Q.—Améliorations aux travaux de voirie.

615,964—Elzéar Doré, Laprairie, P. Q.—Cultivateur.

612,974—Anthyme Lucas, Edmondston, N. B. Appareil pour protéger les dormants de ceemins de fer, et maintenir les rails en position.

POPULAR READING

We have received from The Poole Printing Company, Limited, Toronto, Ont., a copy of "His Brother's Keeper," by Charles M. Sheldon, the well known author of "In His Steps." This is not only a delightful story, told in an interesting manner, but is full of helpfulness. One of the greatest problems of the day is ably dealt with. The scenes in the mining region are based upon events which occurred during the great strike among the iron miners in the summer of 1895, and which were witnessed by the author. Everyone should read it. The Poole Printing Company, Limited, Toronto, have already published seven of Sheldon's books, and every one is having a very large sale. The titles of the others are: "Overcoming the World," "The Crucifixion of Philip Strong," "Robert Hardy's Seven Days," "Richard Bruce," and "The Twentieth Door." For sale by all dealers. Or, if your dealer cannot supply them, any one book will be sent, post-paid for 25 cents, or any six for \$1.00, by sending to The Poole Printing Company, Limited, 28 and 30 Melinda Street, Toronto, Ontario.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE PONTIAC
COUR SUPERIEURE
No. 294.

Dame Mary McVeigh du canton de Litchfield, dans le dit district, veuve de feu Michael Hughes en son vivant commerçant du même lieu, tant en son nom qu'en sa qualité de tutrice aux enfants mineurs issus de son mariage avec le dit feu Michael Hughes, et Michael James Hughes et Thomas Francis Hughes tous deux cultivateurs de Litchfield susdit.

DEMANDEURS.
Eugène Derouin ci-devant de Leslie mais maintenant absent de cette Province.

DEFENDEUR.
Joseph Roy, commerçant de Leslie susdit.

TIERS SAISI.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Bryson 31 Oct. 1898.

C. BARSALOU
P. C. S.

D. R. BARRY
Procureur des Demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Pontiac
COUR SUPERIEURE
No. 338.

Jean Baptiste Alphonse Pigeon de Bonfield, dans le district de Nipissing dans la province d'Ontario, négociant

DEMANDEUR.

Ernest de Kirvyn Volkensbeke de Nazareth, en Belgique, et Beauoin de Kirvyn Volkensbeke du canton Duhamel, dans les comté et district de Pontiac.

DEFENDEURS.

Il est ordonné au défendeur Ernest de Kirvyn Volkensbeke de comparaitre dans le mois.

Bryson 31 Octobre 1898.

C. BARSALOU
Protonotaire.

D. R. BARRY
Procureur du Demandeur.

Grand Syndicat St Joseph.

NOTRE MOTTO : LES BAS PRIX SONT A L'ORDRE DU JOUR

BARGAINS SANS PRECEDENT, DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

CE QUI nous reste de stock d'été doit être vendu pour faire place aux nouvelles marchandises d'hiver qui nous arrivent tous les jours.

REMARQUEZ :—Les réductions que vous obtiendrez seront la preuve évidente de cette vérité.

BARGAINS dans les Marchandises Sèches, Hanches faites, Chapeaux, Modes, Chaussures et Epiceries.

INUTILE de mentionner les réductions. Il suffit de vous dire et de vous prouver que vous épargnez de 20 @ 33 1/2 pour cent en faisant vos achats

au Grand Magasin Départemental.

M. LAVIGNE & CIE.

Nos. 70 et 72, RUE INKERMAN, HULL, (en face du Marché)

CANADIAN PACIFIC RY.

La nouvelle ligne courte est ouverte

6 TRAINS Dans chaque direction ENTRE OTTAWA ET MONTREAL 6

Quitte Ottawa, gare centrale, 8.15 a. m. et 3.50 p. m., via la nouvelle ligne courte.

Quitte Ottawa, gare Union, arrêtant à Hull, *4.25 a. m. 8.40 a. m. 10.05 a. m., et 5.50 p. m., via la rive Nord.

*Tous les jours—les autres trains les jours de semaine seulement.

BUREAUX DES BILLETS A HULL

Gare Union. Gare Centrale, 154, RUE PRINCIPALE, NAP. PAGE Agent.



AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'un extrait du rôle d'évaluation en vigueur de la municipalité de la cité de Hull, pour l'année 1898-99, donnant les noms de toutes les personnes portées sur ce rôle qui résident dans la municipalité, et sont habiles à agir comme grands ou petits jurés, a été préparé, et qu'il sera soumis à la considération du conseil de la dite cité de Hull à une session régulière d'icelui et qui sera tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite cité de Hull, lundi, le septième jour de Novembre prochain à sept heures et demie du soir.

Que les personnes qui ont droit à l'exception de servir comme jurés en vertu de la loi, soient à s'assurer auprès du soussigné que leurs noms ont été omis ou rayés du dit extrait.

Donné à Hull, au bureau du greffier, en l'Hôtel de Ville, le onzième jour de novembre, mil huit cent quatre-vingt-dix huit.

JOHN F. BOULT,
Greffier de la Cité.

VENTE PAR ENCAN

Le soussigné ayant décidé de quitter la place, jeudi le 10 courant, à Eardley, vendra par encan public tous ses instruments aratoires, bois, meubles et animaux, etc. La vente sera sans réserve pour argent comptant.

LOUIS RIOPEL, FILS
Eardley, 3 novembre 1898.

Nos Eventails de Plafonds

Sont sans contredit les meilleurs EVENTAILS ELECTRIQUES sur le marché. On les actionne à bon marché et ils sont absolument sûrs. Cette compagnie les a adoptés après des épreuves répétées.

Aussi, éventails portatifs et pour pupitre. Donnez votre commande à présent.

THE OTTAWA ELECTRIC CO.
Coin des rues Spark et Elgin.

LUMIERE ELECTRIQUE

REDUCTION DE 20 P. C.

La compagnie soussignée a décidé d'appliquer les nouveaux taux IMMEDIATEMENT.

40 p. c. d'escompte au lieu de 25 p. c. sera accordé sur tous les comptes de meters à partir du 1er mars.

Cet éclairage idéal est maintenant à la portée de tous

The Ottawa Electric Co.

COIN DES RUES SPARK ET ELGIN

IL FAUT ALLER CHEZ

J. R. McNEIL,

LE TAILLEUR POPULAIRE

POUR : UN HABILLEMENT DE PREMIERE CLASSE

COUPE GARANTIE ET FINI PARFAIT

203 RUE SPARKS OTTAWA, ONT.

CHEMIN DE FER

Ottawa et New-York

Horaires locaux en vigueur

maintenant

| Départ | Milles | Arrivée |
|-------------|--------|-------------|
| 50 52 | | 51 52 |
| A. M. P. M. | | A. M. P. M. |
| 7.30 | 5.15 | 10.00 |
| 7.50 | 5.35 | 10.20 |
| 8.15 | 5.55 | 10.45 |
| 8.35 | 6.15 | 11.10 |
| 8.55 | 6.35 | 11.35 |
| 9.15 | 6.55 | 12.00 |
| 9.35 | 7.15 | 12.25 |
| 9.55 | 7.35 | 12.50 |
| 10.15 | 7.55 | 1.15 |
| 10.35 | 8.15 | 1.40 |
| 10.55 | 8.35 | 2.05 |
| 11.15 | 8.55 | 2.30 |
| 11.35 | 9.15 | 2.55 |

*Arrête sur signal.

Trains tous les jours excepté le dimanche.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau des billets, 30 rue Sparks, ou à la gare de la rue Sussex.

GEO. H. WATSON,
Agent général des passagers.

AVIS PUBLIC est par le présent

donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit—District d'Ottawa.

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS

ROCHON ET CHAMPAGNE
AVOCATS.
A. Rochon, C.R. L. N. Champagne M.P.,
No. 214 Rue Principale.

MAJOR & GOYETTE
AVOCATS
B. Major M. P. P.—
H. A. Goyette, C. R.,
Henry Aylen, Arnold W. Duchs.

AYLEN & DUCLOS,
AVOCATS, Etc., Etc.
Pour la Province de Québec
BUREAUX: Carleton Chambers, rue
Sparks, Ottawa, Ont., et 230 rue
Principale, Hull, Qué.
TELEPHONE (Ottawa No 963
Hull No 909.)

C. J. BROOKE,
AVOCAT.
163 Rue Principale.
N. B.—ARGENT A PRÊTER

WELLS & MONK
Avocats, Procu e Notaires
22 RUE METCALFE
OTTAWA

P. FORAN, M. A., Q. C.,
AVOCAT.
226 Rue Principale,

McCONNELL, B. C. L.
AVOCAT.
146, Rue Principale.

X. TALBOT,
AVOCAT.
Bloc Goyette, Rue Principale.

M. McDUGALL, C. R.
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 224 Rue Principale
Hull.

GEO. C. WRIGHT,
AVOCAT
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173
Argent à Prêter.

TELEPHONE BELL 1678 - RESIDENCE STE. ROSE
" MARCHEMANS 192

J. E. E. LEONARD, L. L. B.
AVOCAT
N° 76, 97, rue St-Jacques
Edifice de la Banque du Peuple Montréal

NAPOLÉON CHAMPAGNE
AVOCAT
No 228 Rue Principale,
Hull, Que.

L. LEDUC, L. L. B.
AVOCAT
STE-SCHOLASTIQUE
District de Terrebonne, P. Q.

NOTAIRES
A. LABELLE,
NOTAIRE
No. 204 Rue Principale.

MEDICINS
Dr ALEX OUMET
No 111 RUE PRINCIPALE
HULL.

Dr S. P. COOKE
occupera à l'avenir son bureau
et sa résidence privée au No. 377 rue
Sparks, coin de la rue Bay, Ottawa.
Les heures de bureau seront de 9 à
11 a. m., de 2 à 3 et 7 à 9 hrs. p. m.
Telephone 1081.

Dr URGEL ARCHAMBAULT
Médecin-chirurgien, gradué "cum
laude" de l'Université Laval de Qué-
bec, a démissionné son bureau de la rue
Brewery à l'ancien bureau de M. C.
B. Major, Avocat No. 126 rue Princi-
pale Coin de la rue Duke, Hull.

Dr. J. E. FONTAINE
Gradué de l'Université Victoria, 1891
No. 253 Rue PRINCIPALE, HULL
Ancienne résidence du Dr. Desandin,
Consultation à toute heure.

B. J. STACKHOUSE
D. D. S., L. D. S.
Dr. STACKHOUSE & FILS
DENTISTES
BUREAU:—Près du bureau de Poste,
rue Principale, Hull, 27 Oct. 1898.

CONTRACTEURS
Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE

JOS. BOURQUE
ENTREPRENEUR
Édifices Publics, Églises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

J. ALCIDE CHAUSSÉ
Architecte
Mesureur et Évaluateur
35 RUE SHAW
Coin de la rue Ste. Catherine
MONTREAL

FEUILLETON
NO. 16

STEPHANETTE

PAR

BERNARD SEIGNY

XV

" Pour contredire à la volonté de
Hudoux, j'ai donc écrit ce qui suit :
j'affirme la parfaite conformité de ce
récit avec celui du brocanteur. Mes
souvenirs personnels me représentent
fidèlement plusieurs des faits qui sont
rapportés ici et dont j'ai été le témoin,
dans la journée du 18 pluviôse de l'an
II. Les pièces y annexées que je me
suis procurées sur les indications de
Hudoux, non moins que la gravité
qu'emprunte ce récit à l'heure où il a
été fait, en garantissent encore la sin-
cérité. "

La pièce était signée :
" SÉBASTIEN MARTEAU,
Ancien chanoine de l'église cathédrale. "

A la suite on lisait:
" Le 18 pluviôse an II, on guillo-
tina des suspects à Angers. Le fait des
plus communs en ce temps là: la popu-
lace avait besoin de voir du sang tous
les jours pour s'assurer qu'elle régnait
encore. Trente-deux prisonniers, détenus
depuis plusieurs mois dans les bâti-
ments de l'ancien grand-séminaire, au
pied de la tour Saint-Aubin, furent
conduits devant la Commission Militaire.
Avant 10 heures du matin, ils
étaient tous interrogés, condamnés et
réintégrés dans la prison. "

" A cette époque, la plupart des
prêtres d'Angers, mes collègues,
étaient morts, déportés ou en fuite.
Un très petit nombre se tenaient
cachés, comme moi, dans la ville.
Confiné dans une chambre, au qua-
trième étage, dont la fenêtre don-
nait sur la chaussée Saint-Pierre,
je sortais peu en plein jour, de peur
d'être découvert. Cependant, lors-
que j'apprenais que des prisonniers
devaient être exécutés, il m'arriva
plusieurs fois de me mêler à la foule,
sous un costume d'emprunt, afin
de pouvoir absoudre les malheureux
victimes, pendant le trajet de la
prison au lieu du supplice. "

" Le 18 pluviôse au matin je me
souviens qu'un domestique de la
maison où je logeais m'avertit qu'il
y aurait de nombreuses exécutions
dans la journée. Je sortis vers midi,
déguisé, et je me rendis au grand-
séminaire, où les condamnés étaient
détenus. Quand j'arrivai, il y avait
déjà dans la rue des hommes et des
femmes qui attendaient. Les portes
de la prison étaient ouvertes, et
nous apercevions à quelques pas,
dans la cour intérieure, les prison-
niers réunis par groupes. Quelques-
uns nous regardaient d'un air hau-
tain, comme pour nous braver; la
plupart pleuraient. Ils se disaient
adieu les uns aux autres. "

" Dans un angle, un peu à l'é-
cart, se tenait une femme. C'était
Mme la comtesse de la Tremblaye,
dont le mari se battait en Vendée,
où il devait succomber glorieuse-
ment, un an plus tard. J'ignorais
alors qui elle était, mais en la voyant
je fus saisi d'une pitié profonde,
car, seule de toutes les infortunées
qui allaient mourir, elle portait
un petit enfant dans ses bras. "

" L'interrogatoire de la pauvre
châtelaine n'avait pas été long.
Noble, riche et femme de chonon,
elle était condamnée d'avance. A la
suite de son nom, le secrétaire de la
Commission Militaire, Hudoux,
avait écrit sur le registre, en guise
de jugement: " A un mari parmi
les brigands, suspecte à ce titre; est
de plus propriétaire de 20,000
livres de rentes; égoïste, par consé-
quent. "

" La pauvre brigande était en-
ceinte quand on l'avait jetée en
prison; elle venait d'accoucher
quand on la condamna; et mainte-
nant, elle regardait avec angoisse
son enfant qu'elle serrait contre sa
poitrine. La petite créature, péné-
trée par le brouillard, glacée par
le vent, cria. La mère tressaillit. Je
l'entendis qui disait: "

" Pauvre ange de Dieu, tu as
froid! "

" Elle s'aperçut que les vêtements
de sa fille étaient mal attachés; alors
elle s'agenouilla, et, avec un soin
infini, l'enveloppa de nouveau dans
ses lambeaux de mouchoir et de
robes dont son amour ingénieux et
patient avait fait de petits lan-
ges. "

" Mais l'enfant ne se consolait
pas, et pleurait toujours. Parmi tant
d'autres plaintes qui s'échappaient

Mme. Benjamin Desrochers

**DEPUIS LA NAISSANCE DE SON ENFANT IL Y A DIX ANS, A
ENDURÉ DE GRANDES SOUFFRANCES. ELLE ÉTAIT BIEN
DECOURAGÉE, ELLE SE CROYAIT EN CONSOMPTION.**

**Les Pilules Rouges du Dr. Coderre l'ont débarrassée de toutes ses
maladies, aujourd'hui elle est forte, robuste et
jouit d'une bonne santé.**

**Elle recommande à toutes les femmes de ne pas souffrir inutilement, mais
de se guérir en prenant les Pilules Rouges du Dr. Coderre, le seul
remède qui ne faillit jamais.**

Le bonheur et le bien-être d'une
famille dépendent de la femme. Et
si la femme n'a pas la santé, la vie
n'est qu'une misère continuelle.
Femmes qui êtes faibles, pâles, fati-
guées, nerveuses et qui souffrez
constamment de ces maladies mal-
heureusement, aujourd'hui si com-
munes, prenez courage et guéris-
sez-vous en prenant les Pilules
Rouges du Dr. Coderre pour les
femmes pâles et faibles, elles réta-
bliront rapidement votre vigueur
corporelle et mentale, et vous don-
neront une santé parfaite et la force
pour remplir vos devoirs d'épouses
et de mères! Les Pilules Rouges
du Dr. Coderre accomplissent un
travail merveilleux de plus milli-
ers de femmes et de jeunes filles, et
tous les jours nous recevons de
toutes les parties du Canada et des
Etats-Unis des témoignages démon-
trant que ce grand remède a sauvé
des femmes et des jeunes filles du
tombeau et leur a donné une vie
nouvelle. Lisez le témoignage sui-
vant, une fois de plus, cela vous
convaincra de la valeur de ce
grand remède: "Après la naissance
de mon bébé, il y a dix ans, je suis
restée d'une grande faiblesse, je
souffrais de douleurs dans le dos,
dans les reins, dans les jambes, fai-
blesse dans les jambes. Le matin, je
me levais si brisée " que je pouvais
à peine marcher, sans être obligée
de me coucher. J'avais toujours
comme un brouillard " sur les yeux
et j'avais de fréquents étourdisse-
ments. " Je me croyais en consomption
et je ne pensais pas " en avoir pour
bien longtemps à vivre. Grâce à une
guérison obtenue par les Pilules
Rouges du Dr. Coderre que je vis sur
les journaux, je résolus d'essayer
ce remède, et je ne le regrette pas
car elles m'ont ramenée à ma bonne
santé d'autrefois. Mon mari est
si heureux de ma guérison qu'il se joint
à moi pour recommander les Pilules
Rouges du Dr. Coderre à toutes les
femmes souffrant de quelque ma-
ladie que ce soit et nous sommes
certains de leur guérison. Pour
moi j'en aurai toujours dans ma
maison. " Mme BENJAMIN DESROCHERS,
Thetford Mines, Co. Mégantic. "



MADAME BENJAMIN DESROCHERS.

Les témoignages que nous publions
sont vrais. Nous donnons toujours
les noms, l'adresse et le portrait des
femmes reconnaissantes qui veulent
aider à d'autres femmes souffrantes
à se guérir comme elles l'ont été
par les Pilules Rouges du Dr. Coderre.
Les adresses que nous publions sont
celles qui nous sont données en
même temps que le témoignage des
femmes guéries. Si vous ne pouvez
trouver ces femmes en allant les voir
ou en leur écrivant, veuillez nous
avertir sans délai, et nous ferons
notre possible pour vous mettre en
communication avec elles. Femmes
qui souffrez, demandez, exigez, insis-
tez toujours pour avoir les Pilules
Rouges du Dr. Coderre pour les
femmes pâles et faibles, vous
aurez alors, celles qui guérissent
toujours. "

de ce lieu de misère, la mère n'en-
tendait que celle-là. Le souvenir
de son opulence d'autrefois pas-
sa peut-être comme un éclair
dans son âme et elle pensa qu'il
était bon d'être riche pour voir
chaudeusement les petits enfants,
car elle dit amèrement:
" Je t'ai tout donné, ma pauvre
petite, je n'ai plus ni chemise, ni
bas; je n'ai plus rien pour te cou-
vrir. "

" Et, cachant sa tête dans ses
mains, elle fondit en larmes.
" Près d'elle, il y avait une jeune
femme du peuple qui portait sur
ses épaules un châle de laine brun.
Cette femme avait un visage com-
mun, embelli par une résignation
divine; d'une main elle égrenait un
chapelet, de l'autre elle entourait la
tête d'une jeune fille qui se pres-
sait contre elle en disant: " cache-
moi, Manette, cache-moi, ils veulent
me prendre. "

" Madame de la Tremblaye s'ap-
procha d'elle et lui dit:
" Donnez-moi votre châle pour
ma fille, elle a si grand froid, et je
n'ai rien pour la réchauffer. "

" Manette, aussitôt détacha le
châle de ses épaules:
" —Prenez, dit-elle, je n'en ai que
faire; je pars aussi moi, Madame. "

" La mère ne répondit pas: un
éclair de joie l'illumina; elle saisit
rapidement l'étoffe ample et chaude,
et roula son enfant, sous les extré-
mités avec une sorte de coquetterie
instinctive, et, radieuse, serra dans
ses bras la petite créature réchauf-
fée et consolée. "

" Elle n'entendit pas la porte qui
s'ouvrait, les géoliers qui appe-
laient, les prisonniers qui se le-
vaient: sa fille n'avait plus froid, et

contagieux dans les Pilules Rouges
du Dr. Coderre, elles peuvent être
prises par la femme la plus délicate,
celles sont surtout recommandées
aux femmes enceintes, elles donneront
des forces à la mère et aideront à la
formation de l'enfant. Nous n'inven-
tons rien, ce que nous disons des
Pilules Rouges du Dr. Coderre est
vrai, ne soyez pas surprises, elles sont
pour les femmes c'est pourquoi elles
guérissent toutes les femmes. "

Rappelez-vous que nous avons à votre
disposition un médecin spécialiste des
plus éminents pour les maladies des
femmes. Envoyez-lui une description
complète de votre maladie. Si vous le
préférez, écrivez-nous pour un blanc
de traitement. Le médecin vous répon-
dra confidentiellement et absolument
pour rien. Il vous donnera de bons
conseils, comment vous soigner et
vous guérir. Ne retardez pas. Écrivez
de suite, Adressez comme suit: **Departement Medical,
Boite 2306, Montréal.**

En garde contre les pilules qu'on
vous offre à la douzaine, au cent ou à
25c. la boîte. Ces pilules ne sont
pas les véritables Pilules Rouges du
Dr. Coderre, ce sont des imitations;
refusez-les. Elles vous feront plus
de tort que de bien. Ces imitations
contiennent presque toujours de la
morphine, de la strychnine ou de
l'arsenic, et comme vous le savez, ces
drogues sont dangereuses. Si vous
marchez n'a pas les véritables
Pilules Rouges du Dr. Coderre en-
voyez-nous 50c, en timbres canadiens
ou américains pour une boîte, ou
\$2.50 par lettre enregistrée ou mandat-
poste pour six boîtes. Nous en-
voyons les Pilules Rouges du Dr. Co-
derre au Canada et aux États-Unis;
pas de douane à payer. Faites en-
registrer toutes vos lettres contenant
de l'argent. Donnez votre adresse
complète afin d'éviter tout retard. Ad-
ressez: **CIE. CHIMIQUE FRANCOAMERICAINE. Boite 2306 Montréal.**

CIE. CHIMIQUE FRANCOAMERICAINE. Boite 2306 Montréal.

liement), nouvellement construite
sur l'emplacement de trois cimetières.
" Le soleil, vainqueur du brouil-
lard, illumina soudain la place et la
foule bariolée qui se pressait autour
de l'échafaud.
" Il y avait là tous les habitués
de la guillotine, sans culottes en
carmagnoles, tricoteuses, orateurs
du club de l'Ouest, vainqueur de la
Bastille auxquels les Vendéens
avaient donné le goût des gloires
tranquilles, voleurs de bijoux qui
dépollaient des corps palpitants
des suppliciés, et, mêlés à cette
tourbe immonde, quelques membres
de la Commission Militaire et du
Comité Révolutionnaire, en grand
costume, le chapeau à plumes sur
la tête, l'épée au côté et l'écharpe
tricolore au flanc.
" Quand les prisonniers se furent
arrêtés, un grand silence se fit. La
première victime fut appelée.
" C'était le vieux gentilhomme.
En montant les marches de l'écha-
faud, la force lui revint. Son visage
se colora d'une dernière indigna-
tion; il se retourna, et mettant la
main sur sa poitrine, il cria d'une
voix retentissante: " vive le
Roi! "

" La rumeur qu'il avait provo-
quée n'était pas encore apaisée qu'il
n'était déjà plus.
" Un second nom fut appelé, puis
un troisième.
" L'exécuteur allait vite en besogne.
Les prisonniers, serrés les uns
contre les autres, regardaient leurs
rangs s'éclaircir, et priaient.
" Madame de la Tremblaye ne
voyait pas la mort qui la touchait.
Elle berçait son enfant. (A continuer)

la mère souriait. Deux membres du
Comité Révolutionnaire arrivèrent.
Ils donnèrent des ordres.
" Le cortège se forma dans la
cour de la prison. Deux charrettes
étaient destinées à porter les con-
damnés malades ou trop faibles.
Les portes s'ouvrirent, et les trente-
deux victimes s'enfoncèrent, entre
deux rangs de patriotes armés de
sabres et de piques, au milieu de
la foule qui les attendait. Une tem-
pête de cris, de menaces, d'injures,
es accueillit. Des bras d'hommes
et de femmes se levèrent pour frap-
per. Il y eut un temps d'arrêt
dans la marche.
" Quand la colère de la populace
se fut un peu calmée, le cortège
reprit sa route. Mme de la Trem-
blaye avait été jetée dans la der-
nière voiture qui formait la cortè-
ge. Elle était debout, appuyée aux
montants. Son enfant dormait dans
ses bras. A ses pieds étaient assises
Manette et sa maîtresse, jeune fille
d'une admirable beauté. Sur le de-
vant, couché en travers à l'extré-
mité des brancards, un vieux gen-
tilhomme, survivant de la bataille
Fontenoy, gémissait douloureuse-
ment. Épuisé par l'âge et la ma-
ladie, son corps était ballotté par les
chocs de la voiture, et, parfois,
quand la secousse était forte, sa tête
allait heurter la roue, et revenait
tachée de sang et de boue. Alors le
peuple riait.
" Nous traversâmes lentement les
rues étroites et obscures de ce
quartier: la rue du Bon-Sens (rue
Coute), la rue de la Constitution
(rue Saint-Aubin), la rue de l'Har-
monie (rue Chaussée-Saint-Pierre),
enfin le cortège déboucha sur la
place de la Guillotine (place du Ra-
-

CHEMIN DE FER
OTTAWA & GATINEAU

**Heure des trains d'automne
et d'hiver.**

A partir du 10 Octobre 1898, les
trains circuleront comme suit:
Train No 1 quittera Ottawa à 4.30
p. m., arrive à Gracefield à 7.55 p. m.
Train No 2 quittera Gracefield à
6.45 a. m., arrive à Ottawa à 9.55
a. m.
Ces trains voyageront tous les jours,
le dimanche excepté.

Pour billets et informations, adre-
sez au No 154, rue Principale, Hull.
Nap. PAGE, Agent.
P. W. RESSEMAN,
Surintendant Général.

BRULEZ
—LES—

Allumettes
EDDY

Elles sont les meilleures
depuis
1851
THE E. B. EDDY Co.
(LIMITÉE.)
HULL, QUE.

HOTEL RIENDEAU

Place Jacques-Cartier, Montréal
Cet hôtel, sous la direction de M. Jos. Riendeau
offre tous les avantages possibles et est l'un
des plus confortables.
Nous engageons nos amis de la capitale et de
Hull à visiter l'Hôtel Riendeau quand les affaires
les appellent à Montréal. Nous n'avons qu'à
en dire.

**SI VOUS VOULEZ UN DENTIER
PARFAIT ALLEZ CHEZ**

DR C. C. STACKHOUSE
Le célèbre Dentiste d'Ottawa.
Dents extraites sans douleur.
13c rue Sparks.

HOTEL JACQUES-CARTIER

21, 23, 25, 27
Place Jacques-Cartier Montréal.
J. B. BUREAU & Cie, Propriétaires.

CET ÉLÉGANTE HOTEL situé sur la place du
même nom, au centre de la ville, à proximité
des magasins de gros, de détail et des places d'amu-
sements. Accessible aux différents modes de chemin
de fer, et débarcadères de bateaux à vapeur par les
chars électriques qui passent à la porte. Cet HOTEL
est RECOMMANDABLE aux personnes qui visitent
Montréal. Quoique situé au centre de la ville, il est
en dehors du bruit que l'on entend sur les grandes
rues. Cet HOTEL est tenu sur le plan Américain et
Européen. Tout l'ameublement est ce qu'il y a de
plus moderne, et de meilleur goût.
Cuisine française et service parfait.
PRIX MODÉRÉS.



**DÉPARTEMENT DES TERRES
FORÊTS ET PÊCHERIES.**

BOIS ET FORÊTS.
Québec, 11 octobre 1898.
Avis est par le présent donné que la
vente des limites à bois annoncée
comme devant avoir lieu le 16e jour
d'août dernier, aura lieu mercre-
di, le 26e jour d'octobre courant.
S. N. PARENT,
Commissaire des Terres, Forêts et
Pêcheries.

DEMENAGEMENT

M. le docteur Jos Beaudin établi à
Hull depuis 30 ans désire annoncer à
sa nombreuse clientèle et au public en
général de Hull, qu'il a quitté la phar-
macie Faulkner, rue Principale pour
aller demeurer dans la maison de feu
M. le notaire J. A. Malo, en face du
bureau de poste, où il continuera com-
me par le passé à exercer sa profession.
Consultation à toute heure.

POMMES FAIBLES

jeunes et vieux — Guérison perma-
nente, assurance, de perte de vitalité—
faiblesse, impotence, déli-
lité, perte de mémoire, etc. 25 an-
nées de succès en Europe. Écri-
vez pour notre livre "Hommes
Faibles," gratis sur demande.
PASTILLES DU JEAN
51.00 le flacon. Par la poste, 60c, franco de port
Seuls dépositaires: **Cie Médicale du Dr. Jean**
Adressez: B. Poste Boite 187, Montréal, Can.
En vente chez: **R. A. Helmer, pharmacien.**
HULL, P. Q.